

tations. Il dit que l'Annuaire statistique pour l'année 1896 donne \$100,587,480, et que ceux des tableaux de la navigation et du commerce donnent \$118,011,508.

S'il s'était donné autant de mal pour découvrir la vérité qu'il a voulu nous le faire croire, il se serait rendu compte de la parfaite exactitude de ces statistiques. Aux pages 2 et 3 du Rapport de la navigation et du commerce, il trouvera les deux séries de chiffres mentionnées par lui. Les indications contenues dans l'Annuaire statistique ont trait aux importations pour consommations domestiques, et les chiffres qu'il emprunte aux tableaux de la navigation et du commerce représentent l'ensemble des importations. On trouve les uns et les autres dans le rapport sur la navigation et le commerce; mais, je le répète, dans l'Annuaire statistique, on ne prétend pas les fournir en aussi grand détail. S'il avait été désireux de se renseigner, les faits étaient là tout indiqués. Je ne m'attarderai pas davantage à relever les divers exemples qu'il a fournis; je me bornerai à citer certaines expressions dont l'honorable député, à mon avis, n'aurait pas dû faire usage:

Or, nous constatons des écarts s'élevant dans les millions entre les tableaux correspondants d'un Livre bleu à l'autre. Que faut-il penser alors des autres états de compte? Faut-il dire que nous dormions sur un volcan, et que l'état soumis d'année en année par le ministre des Finances est bel et bien truqué?

Certes, ce sont là des expressions très fortes, un peu déplacées, même, de la part d'un député qui n'a pas pris la peine d'examiner avec soin les états dont il critique la confection. Voilà cinq ans que j'occupe un siège dans cette Chambre et je ne me souviens pas d'avoir entendu un seul de mes collègues mettre en doute l'exactitude des données contenues dans les Livres bleus. Il semble que l'honorable député cherche à faire croire au public canadien qu'on se montre pour le moins négligent dans la compilation des statistiques de source officielle.

M. J. A. CURRIE: Sur quoi se fonde-t-on pour faire l'estimation de ces moins-values? N'est-ce pas simplement un effort d'imagination de la part d'un fonctionnaire quelconque?

M. SCHELL: C'est qu'il n'était pas possible, je suppose, de se procurer les chiffres exacts au moment de la publication de l'état. Observez, du reste, que de 1868 à 1900, cette colonne figure dans les tableaux de la navigation et du commerce; c'est à partir de 1900 qu'elle a été supprimée.

L'honorable député a critiqué la manière dont s'est faite la dépense des deniers publics dans notre pays; il ne veut pas de ce double fonds, le compte du fonds consolidé, et celui des dépenses imputables sur le capital. Pour le satisfaire, il faudrait fonder ces deux comptes en un seul, n'avoir

qu'un seul état pour l'inscription de toutes les dépenses, de manière à ce que tout excédent, s'il s'en produisait, fût calculé par rapport à la dépense totale faite durant l'année. Pour ma part, je préfère l'opinion de l'honorable député de Toronto-nord (M. Foster), en matière de comptabilité. La méthode suivie par le Gouvernement actuel est exactement celle suivie par les conservateurs jusqu'en 1896, sauf en un point: les primes versées par le Gouvernement actuel sont imputées sur le compte du capital. Le ministre des Finances (M. Fielding) a clairement indiqué les raisons qui militent en faveur de ce changement, et elles sont excellentes. Toute dépense faite en vue de l'établissement d'une grande industrie nationale est, au fond, de la même nature qu'une subvention payée à une compagnie de chemin de fer.

Ce n'est pas que je trouve beaucoup à redire aux constatations faites par l'honorable représentant de Simcoe-nord (M. J. A. Currie). L'ancien Gouvernement, nous dit-il, n'a eu d'excédent que pour un seul exercice durant les dix-huit années de son existence, tandis que le Gouvernement actuel a eu de ces excédents à quatre reprises. Du moment que l'honorable député reconnaît que le Gouvernement actuel a obtenu quatre fois plus d'excédents que son prédécesseur, nous aurions mauvaise grâce à nous plaindre. Mais voyons rapidement quels ont été les excédents officiellement constatés d'après la méthode suivie tant par le Gouvernement actuel que par son prédécesseur. Sous le régime conservateur, les surplus ont été nombreux: les exercices de 1836-1887, 1888-1889, 1889-1890, 1890-1891, 1891-1892, 1892-1893, se sont soldés par des excédents; en d'autres termes, six exercices dans le cours d'une période de douze années ont donné de faibles excédents formant un total d'un peu plus de \$9,000,000. Mais on voit d'autre part que, durant cette même période, de 1884 à 1896, les conservateurs ont accumulé des déficits formant un total plus élevé que celui de leurs excédents. En voici l'énumération:

1884-5..	\$2,240,000
1885-6..	5,834,571
1887-8..	810,031
1893-4..	1,210,332
1894-5..	4,153,800
1895-6..	330,500

C'est un total de déficits de \$14,000,000. Or, j'ai plaisir à constater que, sauf en l'année 1896-1897, le Gouvernement actuel n'a eu que des excédents. L'année qui suivit l'avènement des libéraux au pouvoir, il se produisit un déficit de \$519,981.44; mais dès l'année suivante, et sans interruption depuis, nous avons eu à chaque exercice un notable excédent, qui même, une année, s'est chiffré par \$16,000,000, et le total de cette série d'excédents s'élève